

**ANNEXE**  
**Programme détaillé et Formateur**

## **CYCLE DE FORMATION POUR LA BONNE GESTION IMMOBILIERE**

### **Présentation générale :**

Ce cycle de formation a vocation d'informer les propriétaires de biens immobiliers souhaitant les mettre en location via un bail d'habitation ou une location meublée de courte durée

### **Objectifs pédagogiques :**

- Proposer un bail d'habitation ou un contrat de courte durée
- Définir les obligations du bailleur et du locataire
- Ne pas discriminer les locataires dans leur accès au logement
- Mettre en place une procédure de recouvrement des loyers impayés

**Public visé :** tout public

### **Date, durée, lieu :**

Jeudi 17 octobre 2024 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (7 heures) dans les locaux de Terra Gestion au 259 rue Pierre et Marie Curie 77000 VAUX-LE-PENIL

**Accessibilité :** les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à [contact75@terragestion.com](mailto:contact75@terragestion.com), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Prérequis :** Aucun

**Tarif adhérent et correspondant :** 230€ HT

**Tarif non adhérent :** 330€ HT

**Modalités d'inscription et d'annulation :** sur le site de TERRA GESTION, cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

### **Méthode et moyens pédagogiques :**

Tout au long de la formation, sont alternées plusieurs méthodes de formation : magistrale, découverte et interrogative.

Moyens :

- Ressources documentaires sur la réglementation
- Mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de présentation
- Support de formation

**Les supports de cours** sont remis fournis en fin de formation

### **Modalités d'évaluation :**

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

**Nombre de participants :** cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 12 personnes

**Nature de la formation dispensée :** à l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**Qualité et évaluation de la formation :** un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### **Programme :**

#### **1- Les clauses obligatoires et facultatives du bail d'habitation**

1. Le champ d'application
2. Meublé ou non meublé : spécificités et points communs
3. La rédaction du bail
4. Les situations particulières
5. La fin du bail

#### **2- Les obligations des parties : travaux, rôle de chacune des parties**

1. Les obligations du bailleur
2. Les obligations du locataire

#### **3- La non-discrimination dans l'immobilier**

Introduction : Avoir une bonne connaissance des textes légaux en matière de lutte contre la discrimination

1. Reconnaître une discrimination dans l'accès au logement
2. Faire diminuer la discrimination à l'accès au logement

#### **4- Les procédures de recouvrement de loyers impayés et d'expulsion**

1. Réduire le risque d'impayés de loyer
2. Démarrer une procédure d'expulsion depuis la réforme de juillet 2023

**FORMATRICE : Aurélie Joubert** - Directrice juridique et Formatrice en Droit

- Master 2 Droit des affaires et de l'entreprise
- Certificat professionnel en Droit des nouvelles technologies, de l'innovation et de la protection de données DU Droit, Religion et Société

Intervention régulière auprès des professionnels et dirigeants d'entreprise depuis plus de 15 ans